



PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE – AIGUES-VIVES

10 Mars 2019

Réf. :

Nîmes, le 29 mars 2019

Membres présents : Clubs taurins Vaucluse : 4 - Clubs taurins Bouches du Rhône : 27 - Clubs taurins Gard : 87 – Clubs taurins Hérault : 21 - Manadiers : 9 - Gardians professionnels: 0 - Gardians amateurs : 1 - Raseteurs : 3 - Tourneurs : 1 – Stagiaire : 1 - Ecoles de Raseteurs : 8 - Agréments : 4 - Adhérents directs : 4 – CT non organisateur : 5

TOTAL : 175

Dans la salle plus de 400 personnes.

La séance est ouverte à 9h40

1 / **Christophe Navarro**, Président du Comité d'animation nous souhaite la bienvenue, avant de laisser la parole à,

2 / **Jacky Rey**, Maire d'Aigues-vives, rappelle l'importance de la course Camargaise et tout ce qui l'entoure, dans son village.

3 / **Jean-Marc Soulas**, Président de la FFCC, les remercie ainsi que tous les élus présents avant de déclarer le 74^{ème} congrès de la F.F.C.C. ouvert.

4 / **Christian Vallat** présente le rapport moral : projet sportif, plan citoyen du sport, communication, vie fédérale avec 4 salons et 98 réunions.

Les Réunions des instances	Nombre
Bureau fédéral	40
Comité directeur	7
Commission sportive	6
Commission communication	3
Commission culture et patrimoine	3
Commission calendrier	5
Commission permanente	6
Commission compétition	3
Commission discipline	10
Autres	15
TOTAL	98

Vient ensuite le rapport d'activité. 2452 Licenciés, 791 Courses (108 annulées),

Bilan d'activité 2018 : LICENCES – TOTAL

	Total	CT	H	F	Évolution	2017
Clubs taurins		126			-20	146
Membres Club taurin	1607		1284	323	-141	1748
CT non organisateurs		8			-2	10
Membres Club taurin	8		7	1	-2	10
Raseteurs	109		109		+1	108
Tourneurs	35		35		0	35
Stagiaires	31		31		-1	32
Encadrement E.R.	20		20		+13	7
Ecole de raseteurs		16			0	16
Membres Ecoles de raseteurs	60		47	13	+14	46
Elèves raseteurs	330		325	5	+2	328
Manadiers	139		115	24	-12	151
Gardians professionnels	34		34		+4	30
Gardians à pied et à cheval	69		64	5	+32	37
Adhérents directs	10		9	1	-3	13
TOTAL LICENCES	2452		2080	372	-93	2545

Bilan d'activité 2018: CARTES AFECIOUNA

Départements 13- 26 - 30 - 34 - 54 - 64 - 69 - 71 - 78 - 84 - 91 -5 - 98 -

	Total	H	F	Évolution	2017	
Afeciouna	176	123	53	+176	0	
Jeunes Afeciouna	50	35	15	+ 50	0	
TOTAL Cartes	226	158	68	+ 226	0	

BILAN D'ACTIVITE 2018 : COMMISSION CALENDRIER

	Courses 2015		Courses 2016		Courses 2017		Courses 2018	
	Progr.	Réalis.	Progr.	Réalis.	Progr.	Réalis.	Progr.	Réalis.
AS	101	83	99	87	98	90	93	85
Avenir	373	334	357	324	373	341	366	316
Ligue	181	163	201	184	212	200	191	175
Étalons TJ / TN	127	110	122	114	134	120	137	118
Vaches	23	22	23	21	15	15	13	11
Promotion	16	13	28	26	27	25	59	46
TOTAL	821	725	830	756	859	791	859	751

Il demande aux licenciés présents d'approuver le rapport moral et le rapport d'activité qui sont **approuvés à l'unanimité**.

Il présente ensuite les propositions de cooptation. Suite aux postes devenus vacants au Comité Directeur, le Comité Directeur propose à la cooptation les membres suivants :

- **Frédéric Bon, Manadier.**
- **Yassin Naïm, Raseteur.**
- **Youssef Zékraoui, Raseteur.**
- **Pierre Pancin, Club taurin.**
- **Hugues Clavel, Manadier.**

Approuvé à l'unanimité.

Vient ensuite à faire approuver les règlements généraux et sportifs modifiés en Comité Directeur du 5 Décembre 2018 et 24 Janvier 2019, 22 Février 2019.

Ces modifications concernent les articles suivants et sont visibles sur le site de la F.F.C.C.

LIVRE II - REGLEMENT INTERIEUR

Article 3 – Les organismes agréés (articles 8 des statuts)

LIVRE VII - REGLEMENTS GENERAUX ET SPORTIFS

CHAPITRE V – LES GARDIANS NON-SALARIES

Article 34 – Catégories de membres.

Article 35 – Admission des Cavaliers ou des Gardians non-salariés

TITRE VIII – LES ORGANISMES AGREES

Article 193 – Droits de l'organisme agréé

Article 105 – Etablissement des grilles

Article 106 A – Informations Presse et obligations

Article 173 – Ordre des primes d'enlèvement

CHAPITRE II – LES PISTES

Article 60 – Equipement

Les barrières et contre-piste

CHAPITRE VI – LA LIMITATION

Article 149 – Nombre de raseurs et de tourneurs – Admission en piste

ANNEXE 5 : LIMITATION DU NOMBRE DES RASEURS EN PISTE

Approuvé à l'unanimité.

En dernier le point concernant les tarifs à faire adopter :

L'association des raseurs a proposé au dernier comité directeur de passer l'invitation des tourneurs éducateurs des ligues de 80 à 100 €.

Chaque licencié a reçu au moment où il a émargé 3 cartons de couleur différente :

Rouge = **contre** – Jaune = **abstention** – Vert = **pour** - et une enveloppe. Pour

l'adoption les enveloppes contenant un carton vont être ramassées et

comptabilisées, toute enveloppe contenant plusieurs cartons sera considérée comme nulle.

Le résultat sera annoncé en fin de l'assemblée.

5 / **Patrick Pascal, Francis Trinquier et Rémi Pibarot** montent sur scène.

Patrick Pascal Trésorier de la F.F.C.C présente le Bilan financier 2018.

RESULTATS	2018	2017	Variations
Charges	525 726	349 477	+176 249
Produits	477 906	480 428	-2 522
Résultat d'exploitation	-47 820	130 951	-178 771
Résultat financier	4 103	3 534	+569
Résultats exceptionnel	28 602	23 250	+5 352
RESULTAT DE L'EXERCICE	-15115	157 736	-172 850

Rémi Pibarot Commissaire aux comptes, déclare les comptes exacts.

Patrick Pascal met le bilan financier à l'approbation : **approuvé à la majorité, 2 abstentions.**

Francis Trinquier présente ensuite le budget prévisionnel 2019.

	Réel 2018	Prév. 2018
Chiffre d'affaire	207 187	210 500
Subvention	270 719	424 420
Total produits expl.	477 906	634 920
Fonctionnement	276 906	290 000
Projets	248 820	344 920
Total des Charges	525 726	634 920

Le budget prévisionnel est mis à l'approbation : **approuvé à la majorité.**

6/ **Sébastien Attias** GDS des Bouches du Rhône dresse le bilan sanitaire des élevages.

7 / **Christophe Pellenc** Médecin urgentiste nous présente le Bilan médical.

STATISTIQUES MEDICALES

BLESSURES (nb) Faits de courses	RASETEURS	STAGIAIRES	TOURNEURS	CLUB TAURIN	GARDIAN	TOTAL
NON RENSEIGNES	53	16	4	0	1	74
COUP DE CORNE	20	3	4	3	1	31
MUSCULAIRE	42	3	15	0	0	123
TRAUMATISME	82	4	36	0	1	60
TOTAL	197	26	59	3	3	288

DOPAGE (nb contrôle)	Lieu	Date	Nb prélèvements	résultats
1	Mouriès	(17/09/19)	7	1 POSITIF

8 / **Florent Lupi** manadier, Vice-Président de la F.F.C.C. responsable du projet UNESCO présente les avancées du projet.

9 / **Jean-Marc Soulas** dans son discours final présente les principaux axes des projets 2018 avec comme but la formation et l'épanouissement du raseteur.

10 / L'animateur appelle **Naïs Lesbros** Reine d'Arles et sa demoiselle d'honneur.

Ensuite il appelle **Frédéric Niguet, Florent Lupi et Thomas Dumont** pour remettre les diplômes fédéraux.

Frédéric Niguet remet à Robert Malaval, qui a décidé d'arrêter après 17 ans d'exercice en tant que délégué, le diplôme de la F.F.C.C.

Florent Lupi après avoir fait l'historique de la manade Blatière appelle Jacques Blatière pour lui remettre le diplôme fédéral.

Thomas Dumont et Naïs Lesbros Reine d'Arles remettent le titre de champion de France 2018 à la manade **Lautier**, représentée par Maguelone et Manon les petites-filles de Jeanine et Bernard Lautier, les fondateurs de la manade.

Christian Vallat annonce les résultats de l'approbation du point demandé par l'association des Raseteurs.

Passer l'invitation des tourneurs éducateurs des ligues de 80 à 100 €.

Nombre de votants 171 – Contre = 118 – Abstentions = 13 – Pour = 40 –

11 / **Jean-Marc Soulas** déclare la fin du congrès.

Christophe Navarro nous invite à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 12h15

Le Secrétaire :

Christian Vallat